

GRAND PRIX DE NANCY PULNOY

**UGOLF GRAND NANCY PULNOY
01 ET 02 JUIN 2019**



CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Epreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une Fédération reconnue et répondant aux exigences du statut amateur.

Le joueur doit être :

- A jour de son certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition auprès de la Fédération à la date limite des inscriptions.

- Licencié à la FFGOLF et s'être acquitté « du droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié à une fédération étrangère reconnue.

- Remplir tous les critères sportifs d'inscription.
- Etre à jour de ses frais d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs.

TERRAIN :

NANCY PULNOY :

Messieurs : 5857 mètres – par 73 – slope 136

Dames : 5035 mètres – par 73 – slope 125

FORMULE :

36 trous, simple stroke – play, 18 Trous par jour

Vendredi 31 mai 2019 : entraînement (sur réservation obligatoire des départs)

Samedi 01 Juin 2019 : 1^{er} tour

Dimanche 02 Juin 2019 : 2^{ème} tour

INDEX :

Date de prise en compte des index : Vendredi 31 mai 2019 à 9h00

Messieurs : inférieur ou égal à 8.4 (départ blanc)

Dames : inférieur ou égal à 11.4 (départ bleu)

Ces limites d'index s'appliquent uniquement aux licences or et aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ces critères.

CHAMP DES JOUEURS :

Au maximum le champ des joueurs ne pourra dépasser **144 joueurs** dont **33 dames** au minimum, **15 pros** et **14 wild cards** au maximum.

La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue Grand Est, qui en affectera une partie au club organisateur.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangères classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires d'une licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué précédemment.

INSCRIPTION :

Par écrit : UGOLF Grand Nancy Pulnoy, 10 Rue du golf 54425 Pulnoy, **Avant le vendredi 17 mai 2019** avec le nom et le prénom, accompagnée du droit d'engagement. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard **le mercredi 22 mai 2019**. Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date en ajoutant des dames et ou des messieurs et/ ou des joueurs professionnels sans se préoccuper de la répartition dames/messieurs/pros. Néanmoins ces joueurs devront répondre aux critères établis dans le règlement, il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

LISTE D'ATTENTE :

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.

DROIT D'ENGAGEMENT :

Non-membres du club :

80 € pour les adultes

40 € pour les joueurs de 19 à 25 ans (Nés entre 1994 et 2000)

30 € pour les joueurs de 18 ans et moins (Nés en 2001 et après)

Membres du club et UGOLF PROXY EST :

30 € pour les adultes

15 € pour les joueurs de 19 à 25 ans (Nés entre 1994 et 2000)

10 € pour les joueurs de 18 ans et moins (Nés en 2001 et après)

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.

TIRAGE :

Diffusion : vendredi 31 mai à 14h00.

Site internet : <http://jouer.golf/grand-nancy-pulnoy/>

Facebook : UGOLF GRAND NANCY PULNOY

L'intervalle des départs ne pourra en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

Les départs seront organisés depuis les tees 1 :

- Pour le 1^{er} tour, le tirage se fera dans l'ordre des index.

- Pour le 2^{ème} tour, les départs seront dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément avec éventuellement alternance de 3 ou 4 groupes successif de Dames et Messieurs). Les joueurs ou joueuses jouant pour le titre dans leur catégorie seront regroupés dans les dix derniers départs.

PRIX:

La valeur des prix se conformera aux Règles du statut Amateur

Messieurs : Trophées pour les 3 premiers prix brut

Dames : Trophées pour les 3 premiers prix brut

DEPARTAGE :

En cas d'égalité pour le titre Messieurs et pour le titre Dames du « Grand Prix », il sera joué un play – off en « mort subite », sur les trous 1, 2, 3, 9.

En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire **déterminé par RMS** deviendra définitif.

REMISE DES PRIX:

Le Dimanche 02 juin 2019 à 18h00 au Club – House, suivie d'un cocktail.

Sauf cas de force majeure reconnu par le Comité, les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire.

COMITE:

Le Comité pourra adopter toutes modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et/ou des conditions climatiques. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel et sera composé

D'un représentant du club organisateur

D'un représentant du corps arbitral

D'un représentant de la Ligue Grand Est

ARBITRE :

M. Eric CHRETIEN

M Philippe TRECHOT